



N° d'épreuve FFM	208	<b>Organisateur</b>
Moto-Club	Moto-Club Saint Affricain	
N° d'affiliation	C0792	
Date	21 & 22 mars 2015	
Lieu	Circuit Richard Sainct (St Affrique)	
Organisateur technique	Laurent De Tremerie	
Adresse	7 R. Rhin & Danube - 12400 St-Affrique	
E-mail	laurent.detremerie@groupesimon.fr	
Téléphone	06.87.00.30.57	

La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

## Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

## Article 2 Officiels

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Directeur de course	<b>Bernard Caussignac</b>	Licence : 124059
Président du Jury ou Arbitre	<b>Jean-Luc Delpon (Délégué Prestige)</b>	Licence : 49483
Membre du Jury	<b>Patrick Lassagne (Délégué Challenge)</b>	Licence : 263052
Membre du Jury	<b>Gérard Roucaries (Délégué 125cc 2T)</b>	Licence : 8362
Commissaire technique responsable	<b>Jean-François Gaubert / Joël Barbe</b>	Licence : 230962 / 167208
Responsable du chronométrage	<b>Germaine Tomat / Paulette Sentost</b>	Licence : 23132 / 22206

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

## Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
Prestige	15 ans		123-500 2T / 175-650 4T	40€ (passé J-15 : 56€) / NCO - LUE - INT
125cc 2T	13 ans		125cc 2T	40€ (passé J-15 : 56€) / NJ3 - NCO - LUE - INT
Benjamin	9 ans	12 ans	85cc max	40€ (passé J-15 : 56€) / NJ2 - NJ3
85cc	12 ans	15 ans	85cc max	40€ (passé J-15 : 56€) / NJ2 - NJ3 - NCO - LUE - ITJ
Poussin 50cc & 65cc	7 ans	12 ans	65cc max	40€ (passé J-15 : 56€) / NJ1 - NJ2 - NJ3
CHALLENGE LMMP				
Open	15 ans		140cc mini	40€ / NCO hors liste de notoriété LMMP
125cc 2T	15 ans		125cc 2T	40€ / NCO hors liste de notoriété LMMP
Vétéran	36 ans		140cc mini	40€ / NCO hors liste de notoriété LMMP

### Engagement :

Site internet : <https://www.engage-sports.com/>  
 Contact : **Guy Abadie**  
 Adresse : \*\*\*\*\*  
 Téléphone : **06.82.18.37.53**  
 E-mail : **imm.pyrenees@wanadoo.fr**

### Chronométrage :

Location de transpondeur :  
 oui  non  
 Tarif : **Inclu**  
 Caution : **200€**



## Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

### Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :  oui  non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

### Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

### Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

## Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

## Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..... Docteur Olivier Hugla  
Nombre de secouristes ..... 6 hors ambulanciers      Nombre d'ambulance(s) ..... 2  
Hôpital le plus proche ..... Saint Affrique      Temps de trajet (en min) ..... 15

## Article 7 Le site de pratique

<b>Accès :</b>	<b>Caractéristiques :</b>
Nom du site ..... Circuit de Motocross Richard Saint	Longueur du circuit ..... 1 800 m
Adresse ..... Lieu dit Bellune Zone artisanale La Plaine	Largeur minimum de la piste ..... 5 m
12400 Montlaur	Largeur de la grille ..... 40 m
GPS - Latitude (Nord) ..... 43.881887	Longueur de la ligne droite de départ ..... 104 m
GPS - Longitude (Est) ..... 2.826578	Nombre de OCP* ..... 19
	*Officiels Commissaires de Piste

### Capacité Moto :

Pendant les essais : 54  
En manche : 45

### Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : \*\*\*\*\*  
En manche : \*\*\*\*\*

**Rappel :**  
l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement

### Visa du Moto-Club

Date : 05/03/2015

**MOTO CLUB SAINT AFFRICAIN**  
196 Av. Georges Pompidou  
12400 S<sup>T</sup> AFFRIQUE

### Visa de la Ligue

Date : 10/03/2015

Accord C. ARRIVE

LIGUE MOTOCYCLISTE MIDI-PYRENNES  
code FFM  
18

### Visa de la FFM

Date :  
Numéro :



1913-2013 • 100 ANS DE PASSION  
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME



## HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 21/03/2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8H00	12H00	Contrôles administratifs	TOUTES	4H
8H00	12H00	Contrôles techniques	TOUTES	4H
13H00	13H25	Essais Chronométrés	Challenge OPEN 1	15
13H25	13H50	Essais Chronométrés	Challenge OPEN 2	15
13H50	14H15	Essais Chronométrés	Challenge 125cc 2T	15
14H15	14H35	Essais Chronométrés	Challenge VETERAN	15
14H50	15H15	Manche 1	Challenge OPEN 1	15+1T
15H15	15H40	Manche 1	Challenge OPEN 2	15+1T
15H40	16H05	Manche 1	Challenge 125cc 2T	15+1T
16H10	16H25	Manche 1	Challenge VETERAN	15+1T
16H25	16H40	Pause		15
16H40	17H00	Manche 2	Challenge OPEN 1	15+1T
17H05	17H25	Manche 2	Challenge OPEN 2	15+1T
17H30	17H50	Manche 2	Challenge 125cc 2T	15+1T
17H55	18H15	Manche 2	Challenge VETERAN	15+1T

Fin





## HORAIRES PRÉVISIONNELS DE LA MANIFESTATION POUR LA JOURNÉE DU 22/03/2015

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7h30	8h45	Contrôles techniques		
8h50	9h05	Essais Libres	PRESTIGE	15
9h10	9h25	Essais Libres	BENJAMIN & 85CC	15
9h30	9h55	Essais Libres	POUSSIN 50CC & 65CC	10
10h00	10h15	Essais Libres	125 2T	15
		Pause		
		Entracte		
10H45	10H55	Essais Chronométrés	PRESTIGE	15
11H00	11H10	Essais Chronométrés	BENJAMIN & 85CC	15
11H15	11H25	Essais Chronométrés	POUSSIN 50CC & 65CC	10
11H30	11H40	Essais Chronométrés	125 2T	15
		Repas		
		Repas		
13H50	14H05	Manche 1	PRESTIGE	20+1T
14H10	14H25	Manche 1	BENJAMIN & 85CC	15+1T
14H30	14H45	Manche 1	POUSSIN 50CC & 65CC	10+1T
15H00	15H15	Manche 1	125 2T	20+1T
		Pause		
		Entracte		
15H55	16H10	Manche 2	PRESTIGE	20+1T
16H15	16H30	Manche 2	BENJAMIN & 85CC	10+1T
16H35	16H50	Manche 2	POUSSIN 50CC & 65CC	10+1T
16H55	17H10	Manche 2	125 2T	20+1T
		Pause		
17H30		Remise des Prix		
		Fin		



